

ANNÉE 1935 -- No 20

Adresser les demandes d'abonnement et
les envois d'argent au Trésorier de la
Société des Recherches Congolaises à
Brazzaville (A. E. F.)

ABONNEMENTS :

France et Colonies..... 20 francs par an
Etranger..... 25 — —
Le Numéro..... 7 fr. 50.

Les articles à insérer doivent être envoyés
au Secrétaire, également à Brazzaville.

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

BULLETIN

de la

Société des Recherches Congolaises

SOMMAIRE

	Pages
I. MÉMOIRES ORIGINAUX	
Note sur la fondation de Brazzaville en 1884. (Gouverneur Ch. DE CHAVANNES)	3
Pourquoi ne pas regarder aussi la terre ? (Ingénieur en chef des Mines F. BLONDEL)	23
Amélioration et entretien des routes en terre dans les régions à sol argileux . . . (Ingénieur S. MEUNIER)	34
Contribution à l'étude des mammifères de l'Oubangui-Chari (E. BLANCOU)	45
Les Acridiens au Tchad en 1932 (Rapports officiels)	69

(Voir suite page 4 de la couverture)

BRAZZAVILLE

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

1935

Si des ornières sont visibles dans les chemins de roulement, le revêtement est insuffisant, il faut recharger la chaussée.

b) Si une grosse circulation doit avoir lieu à la saison sèche suivante, il faut veiller à ce que n'existent, à la fin de la saison de pluies, ni latérite pulvérulente, ni pierre cassée sur les chemins de roulement.

Le passage des véhicules, en faisant refluer légèrement l'argile à la partie supérieure, provoque alors la formation d'une bande de roulement qui deviendra très dure en saison sèche.

c) Si les fossés sont convenablement établis, les dépôts de terre y sont faibles. Il y a lieu néanmoins de les surveiller ainsi que les ouvrages.

En saison sèche

a) Cas d'une route à circulation intense :

Si on n'a pas eu le temps en fin de saison des pluies de balayer des chemins de roulement les grains de latérite ou les morceaux de pierre, c'est le premier travail à faire. Sinon le frottement de ces corps durs entre les pneus et l'argile sèche amène le creusement de celle-ci ;

Il en résulte la détérioration de la route, la formation de poussière, et la création de courtes ondulations transversales qui constituent un désagrément important pour la circulation (1).

b) Il y a lieu de profiter de la saison sèche :

Pour exécuter les travaux d'écoulement d'eau qui sont montrés nécessaires en saison de pluies ;

Pour améliorer la sécurité en signalant les passages rétrécis et les tournants brusques par des barrières ou des panneaux ;

Le cas échéant, en constituant des approvisionnements de matériaux de revêtement, qu'on répandra à la saison des pluies.

S. MEUNIER.

(1) Phénomène probablement dû aux ressorts des véhicules : bien que les ressorts des voitures et des camions aient des périodes différentes d'oscillation, leurs vitesses également différentes peuvent arriver à leur donner une action concordante.



CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE DE L'OUBANGUI-CHARI - - - - -

par L. BLANCOU, adjoint des Services civils

- - - MAMMIFÈRES - - - des Bassins de la Ouaka et de la Kandjia (circonscription de la Ouaka)

L'auteur des lignes qui suivent ayant accompli un premier séjour de 40 mois en A. E. F., en a profité pour faire quelques observations sur la faune sauvage encore mal connue de cette Colonie, dans la région de la Ouaka (Oubangui-Chari). C'est un extrait de ses notes sur les mammifères seulement, qu'on va lire ci-dessous.

Il se doit d'exprimer en commençant sa très vive et respectueuse reconnaissance envers M. le Professeur BOURDELLE, directeur du Laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum et M. RODE, assistant du même laboratoire, dont l'accueil si bienveillant, les conseils, les renseignements et souvent les déterminations l'ont puissamment aidé dans ses études. A vrai dire sans eux ce travail fut demeuré assez informe et il ne croit pas pouvoir leur donner de meilleur témoignage de sa gratitude qu'en leur assurant ici tout spécialement qu'il s'efforcera de plus en plus de consacrer tous les rares loisirs de son labeur administratif à de nouvelles et, il veut l'espérer, de plus en plus fructueuses recherches.

Les bassins des rivières Kandjia et Ouaka (appelée Kouango dans son cours inférieur) qui forment la circonscription administrative de la Ouaka (avec cinq subdivisions, au Nord Moroubas et Ippy, au centre Grimari et Bambari, au Sud Kouango) sont situés dans

la partie centrale de l'Oubangui-Chari, entre le 5° et le 7° parallèles Nord et le 20° et le 22° de longitude Est environ. C'est une région de savane boisée avec des formes très différentes et assez variées.

Le pays est bien arrosé et médiocrement accidenté dans l'ensemble (1).

L'impression donnée en bloc par la faune mammalogique et ornithologique de l'Oubangui-Chari est celle d'un mélange de formes soudanaises, guinéennes et congolaises. Plus explicitement parlant ces territoires paraissent être le lieu de transition et de rapprochement entre la faune du Tchad, du Soudan anglo-égyptien, du Congo belge et de l'Ouest africain, soit des savanes boisées ou non d'une part et de la grande forêt équatoriale de l'autre.

Cette position intermédiaire me paraît expliquer quelques caractères apparemment anormaux de la faune oubanguienne. Mais à vrai dire l'étude de ces similitudes et dissemblances est à peine commencée et demandera encore beaucoup de temps, de recherches précises et de collections. Je n'ose me flatter d'en tracer ici une esquisse, ma propre expérience aussi bien que mes connaissances et moyens étant malheureusement fort limités.

Voici cependant quels sont les mammifères que j'ai pu observer ou dont j'ai noté la présence dans les bassins de la Ouaka et de la Kandjia. Ceux dont j'ai pu apporter une ou plusieurs dépouilles au Muséum sont indiqués par un astérisque. Je dois dire tout de suite que la plupart des ces spécimens n'étaient malheureusement pas en bon état de conservation et consistaient seulement en peaux plates, à part 2 ou 3 crânes.

Édentés

* *Manis tricuspis* (Raf).

Paraît exister dans toute l'étendue des deux bassins. Il se pourrait qu'une autre espèce plus grande cohabite dans les mêmes territoires (peut-être *Manis longicaudata*)

(1) Pour plus amples détails d'ordre géographique voir : *La Terre et la Vie*, II, n° 4, avril 1932. « Dans la savane boisée de l'Oubangui-Chari et à l'étude des oiseaux de l'Oubangui-Chari » et *L'oiseau et la Revue française d'ornithologie*, n° 1 et 2, 1932.

mais je n'ai pas de certitude à ce sujet. Les indigènes ont cependant deux noms pour désigner deux variétés différentes mais il s'agit peut-être de simples différences de taille sans valeur spécifique « kaga » est la désignation de *Manis tricuspis* en langue banda « kilo » dans la même langue s'appliquerait à un pangolin de plus grande taille.

Signalé au Tchad par PÉCAUD (2).

Orycteropus Afer. (Pallas) *subsp.?*

Je ne saurais dire à quelle sous-espèce appartiennent exactement les oryctéropes de la Ouaka, n'ayant jamais réussi à en voir mais leurs terriers énormes se rencontrent à peu près partout dans cette région. Je les crois beaucoup plus nocturnes que les pangolins.

PÉCAUD signale au Tchad mais non d'une façon certaine la sous espèce *Orycteropus afer leptodon*.

Siréniens

Trichechus Senegalensis. (Desm).

Sans être aussi certaine que celle de l'oryctérope l'existence du lamentein dans les principaux cours d'eau du bassin de la Ouaka (Baïdou, Ouaka et Oubangui lui-même) ne me paraît guère douteuse cependant. Je n'ai pu toutefois en obtenir de spécimen, pas même de fragments de peau et je suis sûr qu'il n'en a pas été capturé dans la région pendant toute la durée de mon séjour. Cet animal doit y être, malgré tout, assez rare et localisé.

PÉCAUD signale au Tchad *Manatus Senegalensis* (Desm) et *Manatus Vogeli* (Barth).

Artiodactyles

A. Porcins

Hippopotamus amphibius (L.) *subsp.?* —

Se trouve un peu partout dans tous les cours d'eau suffisamment profonds du bassin de la Ouaka. Il est certainement en diminution depuis quelques années mais dans quelles proportions je ne saurais le préciser d'une façon formelle. Je ne puis davantage déterminer à quelle sous-espèce appartiennent ces pachydermes.

(2) Dans le *Bulletin des Recherches Congolaises*, 1925 n° 6. « Contribution à l'étude de la faune sauvage de la colonie du Tchad : Mammifères et Oiseaux ».

Les dimensions suivantes, relevées sur deux exemplaires tués par moi dans la subdivision d'Ippy me semblent égales à celles de la bonne moyenne des hippopotames africains de rivières.

1^o MALE ADULTE (Haute-Ouaka) :

Longueur totale (avec queue).....	3 m. 67
Longueur de la tête.....	0 m. 80
Hauteur au garrot.....	1 m. 40
Tour du cou.....	2 m. 24
Tour de sangle.....	3 m. 20

2^o MALE ADULTE (Haute-Ouaka) :

Longueur totale.....	3 m. 36
Longueur de la tête.....	0 m. 75
Hauteur au garrot.....	1 m. 30

Le capitaine BROCKLEHURST indique pour le Soudan anglo-égyptien la sous espèce type *H. s. Amphibius*. (3) PÉCAUD donne pour le Tchad la race *Senegalensis*. Il se peut que les hippopotames de l'Oubangui-Chari appartiennent à la sous-espèce *Tchadensis*, mais j'ai grand peur que les caractéristiques de cette forme ne soient purement individuelles et n'aient guère de valeur spécifique. C'est d'ailleurs, à mon avis, le cas de bien d'autres animaux parmi ceux que je connais un peu et que j'ai étudiés dans leur habitat. La multiplication des sous-espèces me paraît provenir principalement, du moins en ce qui concerne les grands mammifères, du manque de matériel d'étude et de la volonté préconçue de découvrir des différences spécifiques chez des individus où ces différences sont dues simplement à l'âge, au sexe ou à quelque cause accidentelle.

Phacochaerus aethiopicus. (Pallas) subsp. ?.

Relativement peu commun dans la Ouaka bien qu'il existe sur tous les points du bassin, dans les endroits qui lui conviennent, c'est-à-dire plutôt découverts que fourrés. Voici les mesures de 3 phacochères de la subdivision d'Ippy.

(3) Dans *Game animals of the Sudan*, Londres, 1931.1^o MALE ADULTE :

Longueur totale (sans queue).....	1 m. 50
Hauteur au garrot.....	0 m. 90
Hauteur à la coupe.....	0 m. 85
Tour de sangle.....	1 m. 05
Longueur des défenses (une).....	0 m. 20

2^o FEMELLE ADULTE :

Longueur totale (sans queue).....	1 m. 28
Longueur de la tête.....	0 m. 40
Hauteur au garrot.....	0 m. 71
Tour de sangle.....	0 m. 96

3^o FEMELLE ADULTE :

Longueur totale (avec queue).....	1 m. 63
Longueur de la tête.....	0 m. 40
Hauteur au garrot.....	0 m. 62
Hauteur à la coupe.....	0 m. 65
Tour de sangle.....	0 m. 88

Ces dimensions, comme on le voit, sont faibles et paraissent permettre de rattacher ces phacochères à la sous-espèce *Fossor* (Schwarz) à moins qu'il ne faille en créer une nouvelle pour eux ce dont je doute. PÉCAUD signale au Tchad. *P. africanus* et BROCKLEHURST *P. Aethiopicus bufo* au Soudan.

Choiropotamus sp. ?.

N'ayant rien rapporté en fait de dépouilles de potamochères il m'est très difficile d'indiquer non seulement la sous-espèce mais même l'espèce de ceux de la Ouaka. Cependant, je puis préciser que ceux que j'y ai vus (une demi-douzaine environ) qui correspondaient presque exactement à la description donnée par LIDDEKER (4) de *Choiropotamus chaeropotamus* (Desmond). Comme le capitaine BROCKLEHURST signale au Soudan *Chaeropotamus porcus* la question me paraît mériter d'être étudiée de près. C'est ce que je m'efforcerais de faire à un prochain séjour. Peut-être, après tout, s'agit-il d'une sous-espèce intermédiaire bien qu'on doive s'attendre plus normalement à rencontrer dans cette région *Ch. porcus*. Ces animaux n'existent pas au Tchad, suivant PÉCAUD.

(4) Dans *The Game animals of Africa*, 2^e édition Londres, 1926.

Dimensions de 2 potamochères (Ippy).

1^o MALE ADULTE :

Longueur totale (avec queue).....	1 m. 50
Hauteur au garrot.....	0 m. 75
Poids (non vidé).....	77 kg.

2^o MALE ADULTE :

Longueur totale (avec queue).....	1 m. 60
Hauteur au garrot.....	0 m. 80

Hylochaerus sp. ?.

Je n'ai pu obtenir de spécimen mort ou vif de ce sanglier quoique je l'ai cherché assidûment à plusieurs reprises. Il n'existerait dans la Ouaka que sur un point, dans l'Est de la subdivision d'Ippy. Je n'en ai jamais entendu parler ailleurs. D'après ce qui m'en a été dit par les indigènes, au point de vue de la taille, de la couleur et de l'allure générale cet hylochère se rapprocherait bien davantage d'*Hylochaerus Ituriensis* que de *H. Meinertzhageni*.

Ce pourrait être un intermédiaire entre *H. Meinertzhageni rimator* du Cameroun et *H. Ituriensis* du Congo belge. Pas signalés au Tchad, ni au Soudan.

Ruminants

Giraffa camelopardalis.

Pas dans la Ouaka. Existe dans la Haute-Kotto, le Dar-Kouti occidental (N'Délé) et oriental (Bira) mais toujours dans le bassin du Chari. N'a jamais été vue dans celui de l'Oubangui. Ne dépasserait pas au Sud la rivière Gounda, dans la subdivision de N'Délé et les montagnes de Ouanda-Djalé dans la Haute-Kotto.

PÉCAUD signale au Tchad *G. C. Peralta*, BROCKLEHURST au Soudan *G. C. antiquorum*.

Syncerus caffer aequinoxialis (Blyth).*Syncerus nanus* (Lyddek) *subsp.* ?.

J'inscris ensemble ces formes de buffles considérées comme deux espèces distinctes par G. DOLLMAN dans *The Game Animals of Africa*, 2^e édition, 1926. Car, à mon avis, elles n'en constituent qu'une seule.

Si normalement, en effet, on peut rencontrer dans la même région des troupeaux distincts de grands buffles noirs et de petits buffles roux, par contre il existe bien des troupeaux et bien des individus qu'il serait très difficile, sinon impossible, de classer d'une façon

certaine dans l'une ou l'autre de ces deux espèces. Si donc, comme tout permet de le supposer, il y a des croisements continuels et féconds entre ces deux formes dans les régions où elles cohabitent et dont l'Oubangui-Chari me paraît l'une des principales, une autre étant la partie orientale du Congo belge, les buffles africains appartiendraient bien tous à l'espèce *Syncerus caffer* depuis la Gambie jusqu'au Transvaal.

La question des sous-espèces me paraît encore plus ardue étant donnée l'extrême plasticité des buffles. Cependant, à mon humble avis, c'est à tort que l'on a créé une grande quantité de sous-espèces, même pour les petits buffles car on s'est basé pour le faire, la plupart du temps, sur des différences purement individuelles ou limitées à un seul troupeau par conséquent sans valeur spécifique réelle. Ces sous-espèces seraient donc bien des « variétés » dans un lieu donné, dues à l'âge, au sexe, à la nourriture, aux déplacements plutôt que des « races locales » différant suivant l'habitat (5). Je ne puis m'empêcher de penser en particulier que l'instinct nomade des buffles et leur faculté d'adaptation très rapide à des territoires fort différents suffisent à expliquer la plupart de ces variations. Mais est-il bien scientifique de créer continuellement des sous-espèces de si peu d'importance. Je suis très fermement persuadé pour ma part qu'une étude approfondie ou plutôt la récolte de spécimens de buffles sur tous les points de l'Oubangui-Chari seulement, permettraient la description d'au moins une centaine de sous-espèces, soit de grands, soit de petits buffles, tout aussi valables et légitimes que la plupart de celles reconnues actuellement. En poussant les choses jusqu'au bout de l'extrême logique nous n'aurions d'ailleurs plus que des individus au lieu d'espèces.

Mais de toutes façons, par ses caractères mêmes d'extrême variabilité, l'espèce des buffles africains mériterait, d'après moi, une étude prolongée et complète sur place, dans l'habitat même de l'animal, par des naturalistes compétents. Ce ne serait pas trop de la vie d'un homme pour cela et il y gagnerait une connaissance de la brousse que bien d'autres pourraient lui envier.

(5) Cf. Ch. LÉPERET *Les Transformations du Monde Animal*, Paris, 1919, p. 133.

DIMENSIONS DE BUFFLES TUÉS DANS LA SUBDIVISION D'IPPY

	LONGUEUR totale (sans queue)	LONGUEUR de la tête	LONGUEUR de la queue	HAUTEUR au garrot	HAUTEUR à la croupe	CORNES suivant la courbe (une)	DISTANCE entre POINTES	TOUR de SANGLE
Mâle adulte roux (26-1-30, Haute-Ouaka).....	1 m. 80	0 m. 55	0 m. 80	1 m. 20	1 m. 30	0 m. 45	0 m. 31	
Mâle adulte brun (27-1-30, Haute-Ouaka).....	2 m. 20	0 m. 60	0 m. 70	1 m. 45	1 m. 25	0 m. 60	0 m. 47	1 m. 80
Vieux mâle noir (28-1-30, Haute-Ouaka).....	2 m. 15	0 m. 50	0 m. 65	1 m. 30	1 m. 40	0 m. 45		1 m. 60
Vieux mâle noir (19-4-30, Haut-Koukourou).....	2 m. 41		0 m. 75	1 m. 54		Mutilées toutes deux		
Mâle adulte roux (2-2-31, Haute-Ouaka).....	2 m. 10			1 m. 33	1 m. 42	0 m. 57	0 m. 44	2 mètres
Mâle adulte brun (16-2-31, Haut-Koukourou).....	2 m. 40			1 m. 35	1 m. 35	0 m. 60	Corne droite mutilée	1 m. 80
Mâle adulte noir (19-2-31, Kaga-Goloko).....	2 m. 10	0 m. 55	0 m. 67	1 m. 35	1 m. 42	0 m. 62	0 m. 35	
Jeune mâle roux (19-2-31, Kaga-Goloko).....	1 m. 56	0 m. 37	0 m. 65	1 m. 10	1 m. 12	0 m. 12	0 m. 25	1 m. 54
Vieux mâle noir (26-2-31, Kaga-Goloko).....	2 m. 20	0 m. 50	0 m. 85	1 m. 20	1 m. 35	0 m. 55	0 m. 57	2 m. 24
Femelle adulte (24-2-31, Haute-Ouaka).....	2 m. 15			1 m. 29	1 m. 40	0 m. 39		1 m. 72
Vieille femelle noir (pleine) (26-2-31, Haute-Ouaka).....	2 m. 20	0 m. 52	0 m. 90	1 m. 40	1 m. 50	0 m. 56	0 m. 40	2 mètres

PÉCAUD signale au Tchad : *B. caffer aequinoxialis* et *B. pumilus brachyceros*, BROCKLEHURST, au Soudan : *B. Caffer aequinoxialis*.

Taurotragus Derbyanus (Gray) subsp. ?

L'élan de Derby existe dans toute la Ouaka mais très localisé. D'après les renseignements que j'ai obtenus, je ne crois pas qu'il s'en trouve beaucoup dans l'Oubangui oriental, à l'Est de la Ouaka tandis qu'ils étaient très nombreux, paraît-il, il y a 20 ans, dans l'Ouest de la Colonie. Peut-être, en raison de leur localisation, les troupeaux ont-ils été exterminés dans le Dar Fertit ou Dar Banda (comme il me semble qu'il en a été pour le rhinocéros noir) lorsque cette région était peuplée d'indigènes avant les razzias des Arabes, de Rabah et de Senoussi.

Dimensions d'une femelle adulte Haut-Koukourou.

FEMELLE ADULTE :

Longueur totale (avec queue).....	3 mètres
Longueur de la tête.....	0 m. 42
Longueur de la queue.....	0 m. 63
Hauteur au garrot.....	1 m. 67
Hauteur à la croupe.....	1 m. 60
Tour de sangle.....	1 m. 74
Tour du cou.....	1 m. 16
Longueur des cornes.....	0 m. 80
Longueur de pointe à pointe.....	0 m. 30

Strepsisceros strepsisceros (Sm.) subsp. ?

D'après divers témoignages européens et indigènes le grand koudou existe dans la Haute-Kotto (région de Ouanda-Djalé). La protection en serait très nécessaire car il est certainement rare en A. E. F. et ne se trouve pas en A. O. F. que je sache. PÉCAUD indique au Tchad *Strepsisceros kudu*. BROCKLEHURST ne précise pas de sous-espèces.

Tragelaphus scriptus (Pallas) subsp. ?

Les guibs sont communs dans toute la Ouaka, seuls ou en paires. La totalité des peaux que j'ai pu examiner, quoique différant assez souvent sur certains points (crinière, disposition et nombre des raies et taches) présentaient dans l'ensemble du bassin, une assez grande homogénéité.

PÉCAUD indique *T. S. typicus et Knutsoni*, BROCKLEHURST signale *I. Scriptus bor et decula* ainsi que *Tragelaphus Barkeri*.

* *Limmotragus spekei* (Sclat) subsp. ?.

Très rare et localisé à 2 ou 3 endroits seulement. Les cornes des mâles atteignent d'assez belles dimensions, paraissant les rapprocher plutôt de la sous-espèce, *L. Spekei* que de *L. S. gratus*. N'existe pas au Tchad d'après PÉCAUD. BROCKLEHURST n'indique pas la sous-espèce du Soudan.

Hippotragus equinus (I Geoff) subsp. ?.

L'antilope chevaline ou égocère chevalin ne se rencontre guère dans la Ouaka qu'au Nord du 6^e parallèle, c'est-à-dire dans les subdivisions d'Ippy-Moroubas seulement, par conséquent le Nord du bassin. J'ai observé dans la même harde des différences individuelles très notables quant à la couleur du pelage mais ceci est parfois dû aux jeux de la lumière, plus souvent je pense, à l'âge et au sexe.

Dimensions de deux hippotragues de la subdivision d'Ippy.

1^o VIEUX MALE SOLITAIRE (Haute-Yanga) :

Longueur totale (sans queue).....	2 m. 25
Longueur de la tête.....	0 m. 45
Longueur de la queue.....	0 m. 60
Hauteur au garrot.....	1 m. 60
Hauteur à la croupe.....	1 m. 60
Longueur des cornes (une).....	0 m. 66

2^o MALE ADULTE SOLITAIRE (Haute-Yanga) :

Longueur totale (sans queue).....	2 m. 27
Longueur de la tête.....	0 m. 44
Longueur de la queue.....	0 m. 36
Hauteur du garrot.....	1 m. 47
Hauteur à la croupe.....	1 m. 46
Longueur des cornes (une).....	0 m. 65
Tour de sangle.....	1 m. 70

PÉCAUD signale *H. equinus chericus*, BROCKLEHURST *H. equinus bakeri*.

Redunca redunca (Pall) subsp. ?.

Je n'ai jamais rencontré cette antilope moi-même mais j'ai quelques raisons de penser, d'après des témoignages indigènes principalement, qu'elle existe ou a existé dans

la région des sources de la Ouaka et que par conséquent, elle appartient, comme la précédente, à la faune tchadienne plutôt qu'oubanguienne.

PÉCAUD signale *C. redunca nigeriensis*, BROCKLEHURST *R. r. bohor et cottoni* et *R. fulvorufula chanleri*.

Adenota Kob (L) subsp. ?.

Commun dans toute la Ouaka mais localisé dans les régions découvertes plutôt que fourrées.

Dimensions d'un mâle adulte Kaga Goloko (Ippy).

MALE ADULTE :

Longueur totale (sans queue).....	1 m. 60
Longueur de la tête.....	0 m. 25
Longueur de la queue.....	0 m. 30
Hauteur au garrot.....	1 m. 05
Hauteur à la croupe.....	1 m. 10
Tour de sangle.....	1 m. 25
Longueur des cornes (une) suivant la courbe.....	0 m. 43
Distance entre pointes.....	0 m. 18

PÉCAUD signale *C. cob pousarguesi*, BROCKLEHURST *A. cob leucotis, vau ghani, aluræ et thomasi*.

Kobus defassa (Laur) subsp. ?.

Comme *hippotragus equinus* le sing sing waterbuck présente des différences de robe assez tranchées dans le même troupeau. Il se rencontre sur tout le territoire de la Ouaka, dans les habitats les plus différents.

Dimensions de 2 waterbucks (Ippy).

1^o MALE ADULTE (Haute-Ouaka) :

Longueur totale (sans queue).....	2 m. 07
Hauteur au garrot.....	1 m. 32
Hauteur à la croupe.....	1 m. 38
Tour de sangle.....	1 m. 46
Cornes suivant la courbe (une).....	0 m. 72

2^o JEUNE MALE (d'un an environ Haute-Ouaka) :

Longueur totale (sans queue).....	1 m. 45
Hauteur au garrot.....	1 m.
Hauteur à la croupe.....	1 m. 05
Tour de sangle.....	1 m. 04
Cornes (une).....	0 m. 12

PÉCAUD signale *C. defassa unctuosus*, BROCKLEHURST n'indique pas de sous-espèce.

* *Ourebia montana* (Cretzschm) *subsp.* ?.

Trouvé dans tout le bassin seul ou par paires.

PÉCAUD n'indique pas l'espèce du Tchad qu'il rapproche d'*O. Goslinghi*.

BROCHLEHURST n'indique pas de sous-espèce.

Dimensions d'un mâle adulte (Ippy).

Hauteur au garrot..... 0 m. 55

Oreotragus oreotragus (Bodde) *subsp.* ?.

Doit exister dans les montagnes de Ouanda-Djalé.

PÉCAUD indique la sous-espèce *O. saltator portense*.

BROCHLEHURST *O. oreotragus saltatrix* oïde.

Cephalophus sylvicultrix *subsp.* ?.

Existe peut-être sur le territoire de Grimari, sûrement sur celui d'Ippy mais très localisé. Je le crois très peu abondant. Vit seul ou en paires comme tous les céphalophinés. Quoiqu'il ne soit pas chassé spécialement il me semble qu'il y aurait intérêt à le protéger, du moins en Oubangui-Chari. J'en ai vu une peau en mars 1931 à Mongoumba (Moyen-Congo) au bord de la rivière Oubangui. Doit-être commun dans la grande forêt équatoriale. Pas signalé au Tchad, ni au Soudan.

* *Cephalophus rufilatus* (Gray) *subsp.* ?.

Abonde dans toute dans la Ouaka. Beaucoup moins exclusivement forestier et nocturne que le suivant. Comme lui tué par centaines chaque année dans les battues des indigènes. Toutes les peaux ne sont pas absolument identiques, ce qui rend malaisée l'attribution à une sous-espèce déterminée. Se rapproche pourtant beaucoup de la description de *C. r. rubidior* de l'Ouélé. La femelle n'a pas de cornes.

PÉCAUD n'indique pas de sous-espèce. BROCKLEHURST *C. rubidior*.

Dimensions d'un mâle adulte tué à Ippy.

MALE ADULTE (Haute-Ouaka):

Longueur totale (sans queue).....	0 m. 71
Longueur de la tête.....	0 m. 17
Longueur de la queue.....	0 m. 15
Hauteur au garrot.....	0 m. 40
Hauteur à la croupe.....	0 m. 45
Tour de sangle.....	0 m. 48
Cornes.....	0 m, 05

Cephalophus doriae.

Existerait au dire d'un interprète indigène sur la rive belge de l'Oubangui, en face du poste de Kouango. Pourrait par conséquent, exister à Kouango. Pas signalé au Tchad ni au Soudan.

* *Guevei monticola* (Thumb) *subsp.* ?.

Les céphalophes bleus sont aussi abondants que les céphalophes rouges mais leurs mœurs les font beaucoup moins remarquer; leur robe varie également quelque peu du marron foncé jusqu'au gris souris. Pour cette même raison les sous-espèces m'en paraissent assez problématiques. N'existe pas au Tchad d'après PÉCAUD. BROCKLEHURST signale *G. m. aequatorialis*.

* *Sylvicapra Grimmi* (L) *subsp.* ?.

Plus rare et plus localisé que les deux précédents.

Dimensions d'une jeune femelle d'un an environ (Ippy).

JEUNE FEMELLE :

Longueur totale.....	0 m. 60
Hauteur au garrot.....	0 m. 35
Tour de sangle.....	0 m. 36

PÉCAUD n'indique pas de sous-espèce (*C. coronatus*). BROCKLEHURST *S. Grimmi abissinica*.

Alcelaphus (Lelwel) *subsp.* ?.

Les bubales rouges sont communs mais localisés. Ils sont très faciles à massacrer lorsqu'ils n'ont pas éventé les chasseurs. Plusieurs troupeaux ont été ainsi exterminés dans la subdivision de Grimari par un chasseur indigène qui s'en est vanté devant moi. Je crois que c'est l'une des espèces qui, avec *adenota Kob*, souffre le plus des bouchers de gibier tuant sans autre motif que le plaisir du massacre, plusieurs bêtes coup sur coup dans la même harde, quelquefois jusqu'à 23 en un après-midi. (Le fait s'est passé dans le Moyen-Logone, à Moundou, en saison sèche 1930 et m'a été raconté par l'un des chasseurs [?] européens lui-même).

PÉCAUD signale *B. Lelwel Nièdecki* et *B. Major*. BROCKLEHURST *B. lelwel lelwel* et *B. I. roosevelti* ainsi que *B. Neumanni* et *B. tora*.

Dimensions de deux bubales (Ippy).

1^o VIEUX MALE SOLITAIRE (Haute-Ouaka) :

Longueur totale (avec queue).....	2 m. 40
Longueur de la tête.....	0 m. 50
Hauteur au garrot.....	1 m. 35
Hauteur à la croupe.....	1 m. 30
Tour de sangle.....	1 m. 20
Longueur des cornes (une) suivant la courbe.....	0 m. 50
Distance entre pointes.....	0 m. 17

2^o MALE ADULTE (Haut-Koukourou) :

Longueur totale (sans queue).....	1 m. 76
Tour de sangle.....	1 m. 32
Hauteur au garrot.....	1 m. 20
Hauteur à la croupe.....	1 m. 08
Longueur des cornes (une) suivant la courbe.....	0 m. 45

Damalisous korrigam (Ogilby) *subsp.* ?.

Existe dans la subdivision de N'Délé (bassin de l'Aouk et du Chari) d'après BRUNEAU DE LABORIE, signalé au Tchad par PÉCAUD qui le donne comme différent de la sous-espèce type. BROCKLEHURST indique *D. K. tiang et jonesi*.

D'après les renseignements glanés un peu partout je ne crois pas qu'il existe d'autres espèces d'artiodactyles ruminants sauvages, non seulement dans la Ouaka mais même dans tout l'Oubangui-Chari sauf peut-être quelques céphalophinés. En tout cas la présence hypothétique d'Okapis (*Okapia Tjohnstoni*) dans la région de la Ouaka, signalée par quelques auteurs, d'ailleurs non spécialistes, est absolument controuvée et du reste tout à fait impossible, étant donné la nature du terrain et de la végétation dans tout le bassin. Je serais même fort étonné si cet animal était jamais rencontré en A. E. F. soit au Gabon, soit au Moyen-Congo.

Périssodactyles

Diceros bicornis (L) *subsp.* ?.

Le rhinocéros noir n'existe dans la Ouaka que sur les territoires du Nord (Ippy-Moroubas) et en somme, ne paraît guère sortir du bassin du Chari. Il devient de plus en plus rare, traqué à outrance par les indigènes pour

ses cornes dont le prix avait atteint en 1928, je crois, 800 francs le kilogramme sur place. Aussi me paraît-il que sa protection *absolue* s'impose d'urgence (1).

Il se peut que, chassés sur les territoires de Fort-Archambault et de N'Délé, les rhinocéros se soient répandus depuis quelques années plus au Sud-Est vers le Koukourou (Moroubas-Ippy). C'est du moins ce qui m'a été affirmé par les indigènes de la Ouaka.

Ni PÉCAUD; ni BROCKLEHURST n'indiquent de sous-espèces.

Dimensions de rhinocéros de la Ouaka.

1^o MALE ADULTE (Haut-Koukourou) :

Longueur totale (sans queue).....	2 m. 90
Hauteur au garrot.....	1 m. 55
Hauteur de la croupe.....	1 m. 60
Tour de sangle.....	2 m. 16
Corne antérieure.....	0 m. 44
Corne postérieure.....	0 m. 18
Poids des cornes.....	2 kg. 700

2^o VIEILLE FEMELLE (Haut-Koukourou) :

Longueur totale (sans queue).....	3 m. 12
Hauteur au garrot.....	1 m. 60
Hauteur à la croupe.....	1 m. 68
Tour de sangle.....	2 m. 40
Corne antérieure.....	0 m. 40
Corne postérieure.....	0 m. 24
Poids total des cornes.....	2 kg. 500

MALE ADULTE (Haut-Koukourou) :

Longueur totale (sans queue).....	3 m.
Hauteur au garrot.....	1 m. 56
Hauteur à la croupe.....	1 m. 38
Tour de sangle.....	2 m. 44
Corne antérieure.....	0 m. 57
Corne postérieure.....	0 m. 32
Poids total des cornes.....	4 kg. 700

(1) Le rhinocéros noir est compris depuis 1934 parmi les animaux protégés d'une façon absolue.

Coratotherium simum coltoni (Blyth).

N'existe pas dans la Ouaka mais je suis certain qu'il y en a sur la frontière de l'Oubangui et du Soudan, anglo-égyptien (6).

La chasse en est formellement interdite depuis 1916.

N'existe pas au Tchad d'après PÉCAUD. Signalé au Soudan par BROCKLEHURST.

Hyracoides

Hyrax abyssinicus (Nempr. et Ehr).

Je n'en ai pas vu moi-même dans la Ouaka mais je pense qu'il doit en exister dans la région montagneuse de Ouanda-Djalé (Haute-Kotto). Signalé au Tchad (PÉCAUD).

Proboscidiens

Loxodonta africana (Blum) subsp. ?

D'après les indigènes Banda de la Ouaka il existerait deux races d'éléphants, une appelée M'Bala qui est le nom ordinaire de l'animal, mesurerait 3 mètres au garrot en moyenne, la seconde désignée sous le nom de « M'Bakiri ou Andjio » n'aurait que 2 m. 50 de hauteur. Quant aux éléphants sans défenses ils sont appelés « Oualai ». Je ne puis me prononcer avec certitude sur la valeur de ces distinguo mais je croirais volontiers qu'ils n'ont qu'un intérêt cynégétique et nullement spécifique, surtout du fait que les éléphants « M'Bakiri », d'après la description qui m'en a été faite, présentent tous les caractères des troupeaux de femelles et de jeunes. Ces distinctions sont d'ailleurs établies, je crois, à peu près par tous les chasseurs indigènes de toutes tribus de l'Ouest africain.

Quant aux sous-espèces jusqu'ici reconnues, principalement d'après les dimensions et la forme des oreilles, je crains qu'elles n'aient guère plus de véritable valeur scientifique lorsqu'on se trouve en présence d'un gros troupeau d'éléphants où toutes ces variétés peuvent être représentées.

(6) Voir à ce sujet le témoignage de C. CHRISTY « Big Game And Pygmies » cité par LYDDEKER dans « The Game Animals of Africa », page 26.

Dans la Ouaka il n'y a plus d'éléphants sur les territoires de Bambari et Grimari, seulement sur Ippy, Moroubas et Kouango. Dans ce dernier territoire ils peuvent être venus du Congo belge en traversant l'Oubangui à la nage. C'est certainement le cas pour les porteurs de grosses défenses notamment.

PÉCAUD signale au Tchad *B. africanus rotschildi*, BROCKLEHURST n'indique pas la sous-espèce du Soudan.

Rongeurs

* *Anomalurus Beecrofti* (Fraser) subsp. ?

Cet écureuil volant paraît assez commun dans la Ouaka quoique difficile à capturer. Toutes les peaux que j'en ai obtenues m'ont paru identiques. Peut être s'agit-il d'une sous-espèce spéciale. PÉCAUD signale *A. Fraseri*.

* *Heliosciurus punctatus* (Temm) subsp. ?

Abondant dans la Ouaka.

* *Protoxerus stangeri* (Waterh) subsp. ?

Abondant dans la Ouaka.

* *Euxerus crythropus* (E. Geoff) subsp. ?

Extrêmement abondant. Signalé au Tchad (PÉCAUD).

Dipodillus Lataste sp. ?

Probablement une ou deux espèces.

Cricetomys gambianus (Waterh) subsp. ?

Je n'ai pu obtenir de spécimen de ce rat géant quoique je sois certain de son existence d'après les témoignages des indigènes. Signalé au Tchad (PÉCAUD).

Lenniscomys barbarus (L) subsp. ?

Abondant en brousse.

Il peut être noté ici que les indigènes de la Ouaka qui mangent communément tous les rongeurs refusent de toucher à ceux qu'ils appellent les « rats ou souris de cases » et qui ont peut être été importés d'Europe par les bateaux.

* *Cryptomys* (Gray) sp. ?

Paraît n'exister que dans le Nord du bassin. Creuse des galeries et rejette la terre absolument comme une taupe.

Thryonomys swinderianus variegatus (Peters).

L'aulacode ou rat des roseaux que les coloniaux de l'A. E. F. appellent « cibissi » (nom indigène provenant du Moyen-Congo, je crois) est abondant partout. Les Bandas de la Ouaka en distinguent une forme à longue queue et une à queue courte. Etant donné que ces deux variétés se rencontrent dans la même colonie d'aulacodes, je crois que cette distinction, d'ailleurs peu aisée à faire, même avec des exemplaires de chaque forme en main, n'a pas grande valeur spécifique.

Signalé au Tchad (PÉCAUD).

Hystrix cristata (L.).

Existe dans toute la brousse mais est très difficile à voir parce qu'exclusivement nocturne. PÉCAUD signale au Tchad *H. Africae australis*.

Atherura africana (Gray).

Beaucoup plus rare que le porc-épic. A Ippy m'a paru localisé dans la région forestière de l'Est. Pas signalé au Tchad par PÉCAUD.

Lepus chadensis ? (Thom. et Wrou).

Il m'a paru exister au moins deux formes de lièvres dans la Ouaka, l'un brun-foncé avec tache blanche sur le front, l'autre fauve sans tache. Mais cet animal est assez rare dans la savane boisée, beaucoup plus, je pense, que dans les plaines découvertes du Tchad. Signalé au Tchad (PÉCAUD).

Carnivores* *Lycaon pictus* (Temm.) *subsp.* ?.

On le trouve dans toute la Ouaka non localisé à vrai dire mais nomadisant en tous sens, semble-t-il. Signalé au Tchad *L. P. chadensis* (PÉCAUD) et au Soudan sans indication de sous-espèce (BROCKLEHURST).

Thos mesomelas (Schreb).

Ce chacal doit être beaucoup plus commun qu'on ne le croirait tout d'abord mais il est d'habitudes tellement nocturnes qu'on ne le voit presque jamais. Signalé au Tchad par PÉCAUD.

* *Mellivora ratel*. (Sparm).

Le ratel m'a paru excessivement rare. Je n'ai pu en obtenir qu'une seule peau à Ippy. Toutefois les indigènes le connaissent bien et ne le confondent avec aucun autre animal. Signalé au Tchad *M. ratel concisa* (PÉCAUD).

* *Lutra maculicollis* (Licht).

Assez rare quoique trouvée même au bord de petits marigots. Les peaux diffèrent assez entre elles par la couleur ; et les taches. Peut-être existe-t-il deux formes distinctes. PÉCAUD n'indique pas l'espèce du Tchad.

* *Civettictis civetta Poertmanni* (Puch.) *Commune*.

Il m'a été signalé une forme plus pâle et fauve, à la fois au Soudan français (région de Bamako) où elle cohabite-rait avec la civette noire et au Maniyema (Congo belge).

Signalé au Tchad *Viverra civetta* par PÉCAUD.

* *Genetta pardina pardina* Is (Geoff).* *Genetta pardina genetta-ides* (Temm).

Il me paraît difficile de dire si les nombreuses peaux de deux types différents que j'ai eues en mains (car les genettes sont extrêmement communes) représentent deux sous-espèces ou de simples variations individuelles. Les indigènes m'ont affirmé qu'elles appartiennent toutes à la même forme. PÉCAUD n'indique pas la sous-espèce du Tchad *G. tigrina* ?.

* *Nandinia binotata* (Gr.).

Aussi commune que la précédente avec laquelle elle est souvent confondue par les Européens.

* *Herpestes caffer* (Gm).* *Herpestes albicauda* (G. Cuv.) ou *Loempe* Temm.* *Herpeste galera* (Erxlet).

Ces 3 mangoustes que les noirs distinguent bien sont aussi communes l'une que l'autre sauf peut être *H. Galera* un peu plus rare. *H. Albicauda* présente dans la même portée des sujets à queue entièrement noire ou entièrement blanche. PÉCAUD signale au Tchad *H. ichneumon* *H. albicauda* et *Loempe*.

* *Crossarchus Dybowskii* (Pous).* *Crossarchus fasciatus* (Desm.).

Très communs aussi tous les deux, le second peut-être davantage. PÉCAUD n'indique pas l'espèce exacte.

Thryonomys swinderianus variegatus (Peters).

L'aulacode ou rat des roseaux que les colonaux de l'A. E. F. appellent « cibissi » (nom indigène provenant du Moyen-Congo, je crois) est abondant partout. Les Bandas de la Ouaka en distinguent une forme à longue queue et une à queue courte. Etant donné que ces deux variétés se rencontrent dans la même colonie d'aulacodes, je crois que cette distinction, d'ailleurs peu aisée à faire, même avec des exemplaires de chaque forme en main, n'a pas grande valeur spécifique.

Signalé au Tchad (PÉCAUD).

Hystrix cristata (L.).

Existe dans toute la brousse mais est très difficile à voir parce qu'exclusivement nocturne. PÉCAUD signale au Tchad *H. Africae australis*.

Atherura africana (Gray).

Beaucoup plus rare que le porc-épic. A Ippy m'a paru localisé dans la région forestière de l'Est. Pas signalé au Tchad par PÉCAUD.

Lepus chadensis ? (Thom. et Wrou).

Il m'a paru exister au moins deux formes de lièvres dans la Ouaka, l'un brun-foncé avec tache blanche sur le front, l'autre fauve sans tache. Mais cet animal est assez rare dans la savane boisée, beaucoup plus, je pense, que dans les plaines découvertes du Tchad. Signalé au Tchad (PÉCAUD).

Carnivores* *Lycaon pictus* (Temm.) *subsp.* ?.

On le trouve dans toute la Ouaka non localisé à vrai dire mais nomadisant en tous sens, semble-t-il. Signalé au Tchad *L. P. chadensis* (PÉCAUD) et au Soudan sans indication de sous-espèce (BROCKLEHURST).

Thos mesomelas (Schreb.).

Ce chacal doit être beaucoup plus commun qu'on ne le croirait tout d'abord mais il est d'habitudes tellement nocturnes qu'on ne le voit presque jamais. Signalé au Tchad par PÉCAUD.

* *Mellivora ratel*. (Sparm.).

Le ratel m'a paru excessivement rare. Je n'ai pu en obtenir qu'une seule peau à Ippy. Toutefois les indigènes le connaissent bien et ne le confondent avec aucun autre animal. Signalé au Tchad *M. ratel concisa* (PÉCAUD).

* *Lutra maculicollis* (Licht).

Assez rare quoique trouvée même au bord de petits marigots. Les peaux diffèrent assez entre elles par la couleur ; et les taches. Peut-être existe-t-il deux formes distinctes. PÉCAUD n'indique pas l'espèce du Tchad.

* *Civettictis civetta Poertmanni* (Puch.) *Commune*.

Il m'a été signalé une forme plus pâle et fauve, à la fois au Soudan français (région de Bamako) où elle cohabite avec la civette noire et au Maniyema (Congo belge).

Signalé au Tchad *Viverra civetta* par PÉCAUD.

* *Genetta pardina pardina* Is (Geoff).* *Genetta pardina genetto-ides* (Temm.).

Il me paraît difficile de dire si les nombreuses peaux de deux types différents que j'ai eues en mains (car les genettes sont extrêmement communes) représentent deux sous-espèces ou de simples variations individuelles. Les indigènes m'ont affirmé qu'elles appartiennent toutes à la même forme. PÉCAUD n'indique pas la sous-espèce du Tchad *G. tigrina* ?.

* *Nandinia binotata* (Gr.).

Aussi commune que la précédente avec laquelle elle est souvent confondue par les Européens.

* *Herpestes caffer* (Gm.).* *Herpestes albicauda* (G. Cuv.) ou *Loempo* Temm.* *Herpeste galera* (Erxlet).

Ces 3 mangoustes que les noirs distinguent bien sont aussi communes l'une que l'autre sauf peut être *H. Galera* un peu plus rare. *H. Albicauda* présente dans la même portée des sujets à queue entièrement noire ou entièrement blanche. PÉCAUD signale au Tchad *H. ichneumon* *H. albicauda* et *Loempo*.

* *Crossarchus Dybowskii* (Pous).* *Crossarchus fasciatus* (Desm.).

Très communs aussi tous les deux, le second peut-être davantage. PÉCAUD n'indique pas l'espèce exacte.

* *Crocuta crocuta* (Erxlob).

Assez fréquente dans la brousse, seule ou par couples. PÉCAUD signale *H. crocuta noltei*. BROCKLEHURST n'indique pas de sous-espèce.

Hyaena striata (Zimm).

N'existe pas dans la Ouaka, ni même, je crois dans tout l'Oubangui-Chari

Felis leo L. subsp.

Rare dans la Ouaka : 5 ou 6 couples (avec leurs jeunes) au maximum à l'heure actuelle. Je ne crois pas que les divisions subsécifiques du grand carnivore aient une réelle valeur. PÉCAUD signale *F. leo Kamptzi* et BROCKLEHURST *F. leo nyanzae*. *Felis pardus* (L.) subsp ?. De même pour la panthère, je ne crois qu'à une seule espèce variant individuellement d'une façon réellement extraordinaire. Par contre il se pourrait que dans certaines régions telles que le Manyéma (Congo belge) les différences soient plus fixées suivant l'habitat. Mais ce n'est certainement pas le cas dans la Ouaka. PÉCAUD signale *F. pardus leo pardus* et une deuxième sous-espèce non classée. BROCKLEHURST n'indique pas de sous-espèce.

* *Felis serval* Erxl.* *Felis servalina* Ogilb.

Je crois à un dimorphisme très réel chez ce félin car les indigènes m'ont toujours affirmé que les animaux dont ils m'apportaient des dépouilles, les uns du type *serval* les autres du type *servalina* se rencontraient dans la même portée. Cela m'a paru d'autant plus frappant que les noirs de la Ouaka, auraient une tendance à souligner les différences des animaux entre eux plutôt qu'à les dédaigner, même quand elles m'ont réellement pas de valeur spécifique.

PÉCAUD signale au Tchad *F. serval senegalensis*.

* *Felis* ?.

J'ai rapporté au Muséum les peaux d'un félin présentant extérieurement l'apparence du serval quant aux oreilles, à la queue, aux dimensions, mais, par contre, de poil plus fourni et plus long semble-t-il. La

couleur on est brun très foncé plutôt que noire mais aucune tache n'apparaît sur le fond du pelage quelque soit l'angle sous lequel on les examine.

Malheureusement je n'ai pu obtenir de crânes pour accompagner ces dépouilles déjà incomplètes et en mauvais état. Il est donc impossible de décider pour l'instant s'il s'agit de cas de mélanisme de *F. serval* (cas qui seraient alors extrêmement fréquents à Ippy) ou d'une espèce ou sous-espèce nouvelle. Les indigènes prétendent que c'est bien un animal distinct du serval et qu'il vit de la pêche. Le cas me paraît intéressant et je vais m'efforcer, à mon prochain séjour, de la tirer au clair.

Felis caracal.

N'existe pas dans la Ouaka, ni, je pense, dans le reste de l'Oubangui-Chari.

* *Felis caffer (ocreata)* (Deam) subsp. ?.

Commun dans la région. Signalé au Tchad par PÉCAUD subsp. ?.

Insectivores*Erinaceus (albiventris)* ? (Wag).

Existe certainement. Toutefois je ne l'ai jamais vu moi-même. Signalé au Tchad par PÉCAUD.

* *Potamogale velox* (du Chaillu).

Très abondant sur les bords de tous les marigots des deux bassins. Signalé au Tchad par PÉCAUD.

Chiroptères*Cynonveteris stramineus* (Et Geoff).

J'ai obtenu un exemplaire de chauve-souris de grandes dimensions que je crois pouvoir attribuer à cette espèce. Vit en brousse. Signalée au Tchad (PÉCAUD) *Vesperugo minutus* (Temm ?). Petite chauve-souris commune des maisons.

Hyclinomus angolensis ? (Peters).

Un spécimen capturé devant moi sur un arbuste de brousse à Grimari. Assez commune, je crois.

Lémurlens

* *Hemigalago anomurus* (Pous).

Nocturnes et arboricole, Difficile à se procurer mais certainement commun surtout dans les galeries forestières de la brousse. Il doit exister au moins une autre espèce de galago, à longue queue, dans la région et peut-être deux, d'après les indigènes. PÉCAUD signale *Galago alleni* et *H. poennis* ainsi que *perodictis juju*.

Simiens

Papio cynocephalus (L).

Pas rare mais localisé plutôt dans les régions rocheuses où il vit en grandes bandes d'une cinquantaine d'individus au moins. Se trouve aussi dans les galeries forestières. PÉCAUD signale *Papio nigeriae*.

Lasiopyga ascanius (Aud).

Plutôt localisé dans certaines galeries forestières.

Lasiopyga Brazzae (A. M. Edm.).

Plus commun mais cependant pas très abondant, me semble-t-il.

Erythrocebus patas (Schreb).

Rencontré assez souvent. PÉCAUD signale au Tchad la sous-espèce *sannis*.

Colobus occidentalis (Rocheb).

Commun par place. PÉCAUD signale *C. Guereza var* ? Contrairement à ce qu'il affirme je n'en ai jamais vu de spécimens dont le panache caudal blanc fut mélangé de poils noirs, tout au moins dans la Ouaka.

Il existe certainement au moins 3 et peut-être 5 autres espèces de simiens dans les galeries forestières du bassin et que je n'ai pu encore identifier.

Anthropoïdes

Pan chimpanze Mayer.

N'existe sur le territoire de la Ouaka que dans une seule région montagneuse forestière au N.-E. d'Ippy. Paraît réduit à quelque familles que, du reste, les indigènes ne chassent pas ou chassent par exception seulement en raison des difficultés de déplacement dans leur habitat. Il semble qu'il y a une dizaine d'années on en rencontrait dans certaines galeries forestières de la Ouaka jusqu'aux bords de l'Oubangui où il en existe encore actuellement paraît-il, mais sur la rive belge, en face de Kouango, donc beaucoup plus près que les précédents de la grande forêt équatoriale.

Bozoum, le 15 mai 1932.

Lucien BLANCOU.

